

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
19 JUILLET 2021 À 16H  
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Mandat au Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour procéder à une demande d'appels d'offres ayant trait au bouclage d'aqueduc.
3. Annulation de la résolution 2021-04-71 concernant la vente du terrain portant le numéro de lot 5 802 569
4. Vente du terrain portant le numéro de lot 5 802 569.
5. Demande de location d'un local par Mme Nathalie Lévesque.
6. VARIA
  - a. Location d'une toilette portative
  - b. Aide financière pour démarrer une garderie en milieu familial; RSE responsable en service éducatif
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

*Caroline Moreau*

Caroline Moreau, directrice générale adjointe

19 Juil. 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le dix-neuvième jour de juillet de l'an 2021, à 16h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

(0) contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 16H08.

Monsieur le conseiller Denis Savard prend son siège à 16h33.

2021-07-135

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

2021-07-136

**Mandat au Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour procéder à une demande d'appels d'offres ayant trait au bouclage d'aqueduc**

CONSIDÉRANT que le Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac a préparé les plans et devis pour le bouclage d'aqueduc des rues Antonio-Magnan, Baillargeon et de la Station par la rue Industrielle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte les plans et devis du Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la réalisation des travaux de bouclage d'aqueduc des rues Antonio-Magnan, Baillargeon et de la Station par la rue industrielle.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe a le mandat pour procéder à une demande d'appels d'offres sur SEAO ayant trait au bouclage d'aqueduc, selon les plans et devis inhérents à la réalisation des travaux. **Adopté sur division**

Pour : Monsieur le conseiller Claude Thiffault et mesdames les conseillères Suzanne Tessier et Bernita Tétrault

Contre : Messieurs les conseillers Léon Gagnon et Mario Montambault

Absent : Monsieur le conseiller Denis Savard

2021-07-137

**Annulation de la résolution 2021-04-71 concernant la vente du terrain portant le numéro de lot 5 802 569**

CONSIDÉRANT qu'une offre d'achat a été déposée à la Municipalité par Construction EDGO Inc. de Deschambault, conditionnelle à l'entente # G-17369 de Remax pour le terrain portant le numéro de lot 5 802 569;

CONSIDÉRANT que toutes les conditions de l'entente # G-17369 n'ont pas pu être remplies;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'annulation de la résolution 2021-04-71, concernant la vente du terrain portant le numéro de lot 5 802 569. **Adopté**

2021-07-138

**Vente du terrain portant le numéro de lot 5 802 569**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe possède un terrain d'environ deux hectares situé en bordure de la rivière Batiscan sur le lot numéro 5 802 569;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est désireuse de se départir de ce terrain;

CONSIDÉRANT qu'un mandat a été octroyé à Remax, représenté par M. Pascal Charland à l'automne 2020;

CONSIDÉRANT qu'une offre d'achat a été déposée à la Municipalité par Monsieur Guillaume Coulombe;

CONSIDÉRANT que cette offre est à la satisfaction de la Municipalité de Saint-Adelphe.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à la vente de terrain portant le numéro de lot 5 802 569 à Monsieur Guillaume Coulombe au coût de 80 500\$ plus taxes, selon l'entente # G-24411, et ce conditionnel à l'acceptation de leur financement.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe revoit la rétribution de M. Pascal Charland à 6% au lieu de 7%.

Que le maire et la directrice générale adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe tous les documents relatifs à cette vente.

**Adopté**

Monsieur le conseiller Denis Savard prend son siège à 16h33.

2021-07-139

#### **Demande de location d'un local par Mme Nathalie Lévesque**

CONSIDÉRANT que madame Nathalie Lévesque de la Boîte Interculturelle souhaite louer un local afin de pouvoir y faire du télétravail et ce, en attendant d'être desservie en internet haute vitesse d'ici septembre 2022;

CONSIDÉRANT que ce service de location temporaire permettra de maintenir l'emploi de madame Lévesque à St-Adelphe et continuera à contribuer positivement à la région dans le mandat de la Boîte Interculturelle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu

Que la municipalité de St-Adelphe autorise madame Nathalie Lévesque de la Boîte Interculturelle à utiliser un local situé dans la bibliothèque pour y faire du télétravail au coût de 250\$ par mois quoique temporaire pour une période indéterminée et ce, compte tenu des branchements résidentiels en internet haute vitesse prévu par le gouvernement du Québec pour septembre 2022 dans le secteur de la route 352.

**Adopté**

2021-07-140

#### **Location d'une toilette portative**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à la location au coût de 125\$ par mois plus taxe d'une toilette portative chez Buromobil St-Maurice afin qu'elle soit installée sur le terrain du casse-croûte Chez Ti-Guy sur la route 352, et ce avec l'accord des propriétaires du casse-croûte.

**Adopté**

2021-07-141

#### **Aide financière pour démarrer une garderie en milieu familial; RSE responsable en service éducatif**

ATTENDU que la MRC de Mékinac et différents partenaires du territoire ont initié un partenariat financier afin d'inciter les R S E à démarrer un service de garderie en milieu familial sur l'ensemble des municipalités de Mékinac en accordant une somme maximale de 3 000\$ par projet;

ATTENDU que cette initiative a pour but l'attraction de nouvelles familles, de combler les places disponibles sur le territoire du réseau du Bureau Coordonnateur le CPE

Les Soleils de Mékinac et de répondre à un besoin criant du manque de places en garderie pour les familles des travailleurs de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe n'a plus de garderie en milieu familial subventionnée sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe désire bonifier cette initiative dans la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Adelphe bonifie l'offre de partenariat de la MRC de Mékinac d'un montant de 1 000\$ supplémentaire et ce, selon les critères établis par la MRC de Mékinac.

Que la gestion de cette aide financière sera confiée à la MRC Mékinac pour la municipalité de Saint-Adelphe.

Que cette aide financière totale atteindra un montant maximal de 4 000\$ pour le démarrage d'une garderie en milieu familial sur le territoire de la municipalité de Saint-Adelphe et ce, selon les critères établis par la MRC Mékinac.

*Nonobstant ce qui précède, en autant que la loi le permet; toute aide financière des gouvernements provincial et fédéral est indépendante de l'initiative financière de la MRC Mékinac et de la Municipalité de Saint-Adelphe.*

2021-07-142

**Levée de l'assemblée à 16h51.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, Maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Moreau, Directrice générale adjointe

\*\*\*\*\*